Responsable de Pôle

Dès que possible | Contrat à Durée Indéterminée 24.50h/sem

Profil recherché

COMPETENCES Connaissances des dispositifs de protection de l'enfance (MNA, MAEVA). Capacité à travailler en réseau et développer le partenariat. Capacité à travailler et à collaborer au sein d'une équipe de cadres hiérarchiques PROFIL Cadre de formation supérieure (CAFERUIS, Master management des organisations sociales et médico-sociales…). Expérience professionnelle de plus de 3 ans en qualité de responsable de pôle Expérience de 3 ans auprès des publics jeunes

Missions

MISSIONS En lien avec la direction de territoire, la fonction du responsable de pôle s'organise selon quatre axes : Gestion du personnel, administration du service, développement du service et représentations. Administration et gestion du personnel Gestion du personnel ? Organiser, superviser et valider l'activité des membres de ses équipes afin d'assurer la continuité des services. ? Participer à la mise en œuvre des orientations de la formation professionnelle des services ? Favoriser l'accueil des stagiaires et organiser leur accueil et leur accompagnement dans les services Le projet de service ? Être garant de la mise en œuvre des projets d'établissement, des contrats d'hébergement, des règlements de fonctionnement, des livrets d'accueil et les faire évoluer en fonction des besoins du contexte. ? Organiser, mettre en œuvre et coordonner les activités MNA et MAEVA du territoire de Dieppe ? Organiser et garantir la répartition et le suivi des personnes accueillies. ? Organiser et animer les réunions liées à la participation des personnes accueillies (conseil de vie sociale (CVS) et/ou groupe d'expression. ? Vérifier la technicité des écrits en fonction de leurs destinataires ? Participer à l'élaboration des rapports d'activité avec l'équipe qu'il anime et en lien avec le directeur de territoire. Gestion budgétaire ? Contrôler l'encaissement des participations financières liées aux personnes accueillies. ? Accorder l'attribution des aides financières, les avances

remboursables et les remboursements (forfait journalier.) ? Contrôler la caisse Animation de l’équipe Le rôle d’animation, la conduite et le soutien aux équipes sont les fonctions principales du responsable de pôle : ? S’informer régulièrement de la vie des services par tous les moyens mis à sa disposition (cahier de liaison, transmissions…) ? Organiser et animer les réunions de service. ? Organiser la communication dans les services et entre les services (panneaux affichage, temps d’échange…). ? Préparer et animer des réunions à thème, en lien avec l’actualité professionnelle (évolution des textes de l’institution ou du cadre règlementaire fixé par les financeurs….) ? Proposer des interventions extérieures nécessaires et utiles au travail pour que chacun puisse bénéficier d’une large information. ? Veiller à la bonne coordination entre les services et les différents partenaires institutionnels et/ou associatifs. Développement du service et représentations ? Proposer et participer à la mise en œuvre des projets de développement et d’actions nouvelles ? Participer au développement d’actions ou d’organisations nouvelles liées aux politiques publiques. ? Représenter l’association dans des réunions extérieures (comité de veille sociale, SIAO…) ? Assurer la coordination des services avec les différents partenaires de la veille sociale de l’agglomération. ? Intervenir en qualité de formateur sur le périmètre des activités du service.

Établissement

ONM RUE DES CASTORS DU RAIL

12 cité des castors du rail

Dieppe (76370)

Association : Oeuvre Normande des Mères ONM

Horaires

Les informations ne sont pas renseignées.
Rythme de travail
Horaires de service (8h-18h)

Lieu de mission

Dieppe

Publics accueillis

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales